

Année scolaire 2019-20

École : des Hirondelles – La Neuville-Roy	Communes : Léglantiers - Pronleroy
Date : lundi 29/06/2020	
Horaires : 18h00 – 20h00	
Lieu : RPC des Hirondelles – La Neuville-Roy	
Nom du président : Mme CAZIER (directrice)	
Nom du secrétaire : Mme CAZIER	
Nom des participant-es et qualité :	
<ul style="list-style-type: none">● Mmes CAZIER et WALKOWIAK-BEAUFEIST (directrices),● Mmes BAÏSSE et COURTOIS (adjointes)● Mr LESUEUR (président du Syndicat scolaire, adjoint à La Neuville-Roy)● Mr BONNEMENT(vice-président du Syndicat scolaire, maire de Léglantiers)● Mme HERRIBERRY (déléguée du Syndicat scolaire, adjointe à Pronleroy)● Mmes CRAPPIER, DENIS, JUDAS, BOITEL (représentantes des parents d'élèves titulaires)● Mmes BEAUJARD et BENYAHIA (ATSEM)● Mme BACHEVILLERS (directrice du périscolaire)	
Absent-es excusé-es :	
<u>Ordre du jour :</u>	
<ol style="list-style-type: none">1. Accueil des enfants prioritaires2. Gestion du distanciel3. Gestion du présentiel / Hygiène et Sécurité4. Déménagement dans le RPC / Rentrée 2020/20215. Coopérative scolaire6. Questions diverses	

Les deux classes de Léglantiers (CE1/CE2 et CM1/CM2) et de Pronleroy (PS/MS et GS/CP) ainsi que le périscolaire de Léglantiers ont intégré le RPC le 2 mars, à la rentrée des vacances d'hiver, soit une semaine avant le confinement. Etant dans les mêmes locaux, nous fusionnons nos conseils d'écoles. Un tour de table est effectué.

1. Accueil des enfants prioritaires

- Pendant le confinement, notre école a continué d'accueillir les enfants des professions indispensables à la gestion de la crise. Les enseignant-es du RPI, accompagnés du personnel du SIRS, se sont relayés chaque jour pour assurer cet accueil. Cela a concerné entre 3 et 15 élèves par jour.

2. Gestion du distanciel

- En plus de cet accueil, les enseignant-es ont assuré l'enseignement à distance pour leurs élèves, par mail, par classroom, par dépôt dans les boîtes aux lettres voire par téléphone. En élémentaire, le lien avec la majorité des familles a été maintenu. En maternelle, il était plus distendu.
- Les devoirs ont pu être imprimés à l'école pour les familles en ayant exprimé le besoin.

3. Gestion du présentiel / Hygiène et Sécurité

- Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de l'ancienne école de La Neuville-Roy ont emménagé dans les nouveaux locaux à la suite du confinement afin de bénéficier de l'infrastructure, en particulier des sanitaires plus conformes aux règles du protocole sanitaire. Le périscolaire et la cantine se sont également au RPC depuis le déconfinement.
- Suite au confinement, le 11 mai, un protocole sanitaire national strict nous a été imposé. La classe a donc repris avec des effectifs limités (entre 6 et 8 en maternelle et entre 10 et 12 en élémentaire).
- A plusieurs reprises, ce protocole a été modifié. A chaque fois, l'équipe enseignante et le syndicat scolaire se sont réunis pour organiser les choses, coordonner les emplois du temps des personnels, se mettre en conformité avec les nouvelles règles sanitaires (ménage et désinfection des locaux), se répartir entre les différents locaux (déménagement de 2 classes de l'ancienne école dans les locaux du RPC), réorganiser les temps scolaires et périscolaires, modifier les entrées et sorties des classes, définir des sens de circulation dans les locaux pour éviter le croisement des groupes...
- Depuis la reprise obligatoire de la classe le 22 juin, une grande partie des élèves a retrouvé sa classe à temps complet. Le lavage régulier des mains est poursuivi. La distance entre élèves d'élémentaire est réduite à 1 mètre latéral quand les conditions matérielles le permettent. Il n'y a plus de distance à respecter entre les élèves de maternelle.
- Nous n'avons pas encore d'informations concernant un éventuel protocole à appliquer à la rentrée.
- Nous adressons nos remerciements aux ATSEM et personnels du périscolaire qui ont subi un surplus de travail (déménagements, désinfection des locaux...) ainsi qu'au syndicat scolaire qui nous a bien épaulés dans cette période délicate et qui nous a permis de rouvrir l'école dans les meilleures conditions possibles.

4. Rentrée 2020/2021

- Les classes de Montiers et les 3 dernières classes de La Neuville-Roy déménageront en juillet.
- Pour tout le RPI, 31 élèves de CM2 partent en 6ème et 30 inscriptions en petite section de maternelle ont été enregistrées.
- Notre école ne subit pas de mesure de fermeture de classe.

- 262 élèves seront répartis sur 11 classes, ce qui fait une moyenne de 24 élèves par classe.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
PS Mme Courtois	24							
PS-MS Mme Mallard	6	17						
MS-GS Mme Barat		11	12					
GS Mme Walkowiak			25					
CP Mme Delacourt				24				
CP-CE1				9	13			
CE1 Mme Baïsse					25			
CE2 Mme Derozier						25		
CE2-CM1 Mme Jasinski						7	17	
CM1-CM2 Mme Cazier							14	10
CM2 Mme Bergeron								23
Total	30	28	37	33	38	32	31	33

2 enseignantes quittent le regroupement: Mme Bryant, directrice de l'école de Montiers non-titulaire du poste et Mme Levasseur qui part à la retraite.

2 nouvelles enseignantes ont donc été nommées dans notre école: Mmes Mallard et Jasinski.

La direction n'est pas encore attribuée. L'enseignante ayant la direction bénéficiera d'une décharge de 2 jours.

Mme Bergeron garde une décharge syndicale de 2 jours. Mme Jasinski est à 80%. D'autres enseignant-es seront donc nommé-es ultérieurement pour compléter ces décharges.

Les listes de classes seront affichées le dernier jour d'école. Aucune modification n'y sera apportée sauf en cas d'inscriptions de nouveaux élèves au cours de l'été. Les listes de fournitures seront aussi fournies et seront disponibles sur le site internet du SIRS.

Les élèves de CM2 seront récompensés le mardi 30 juin à 17h30 d'une calculatrice et d'un diplôme offerts par le SIRS et d'un livre (Les Fables de La Fontaine) offert par l'Education Nationale.

Les horaires du RPC resteront les mêmes qu'actuellement : 8h55-12h10 ; 13h40-16h25.

5. Coopérative scolaire

Cf bilan en pièce jointe.

Les 3 coopératives des écoles vont fusionner et un changement de mandataire est à prévoir à la rentrée.

Date de l'envoi : 01/07/20

Signature de la Directrice : Mme CAZIER